

# PARCOURS ÉTUDES CHANT LYRIQUE ENM VILLEURBANNE

PARCOURS ÉTUDE cycle 1 (DIPLÔMANT)					
Module principal chant : 2 à 4 ans 20 à 30 min de cours hebdomadaire	Contrôles en cours de parcours étude obtention AEM par évaluation lors d'un examen final : interprétation de 2 pièces, 1 invention et 1 déchiffrage.				
Module associé : pratique collective, obligatoire 1 fois dans le parcours étude : participation à un ensemble de chanteurs 1 par voix et à 2 sessions de chœurs (chœur atelier de la classe de direction de chœurs, chœur Élégie, chœur projet).	Formation musicale obligatoire	<i>Théâtre facultatif : module central et module masque</i>	<i>Option facultative : Allemand 10 cours d'1 heure</i>	<i>Conférences</i>	<i>Auditions et projets</i>
PARCOURS ÉTUDE cycle 2 (DIPLÔMANT)					
Module principal chant : 2 à 4 ans 30 à 45 min de cours hebdomadaire	Contrôles en cours de parcours étude obtention BEM par une évaluation lors d'un examen final : interprétation de 3 pièces (langues, styles, genre, époques différentes), 1 invention et 1 déchiffrage.				
Module associé : pratique collective 1 fois dans le parcours étude : participation à un ensemble de chanteurs 1 par voix et à 2 sessions de chœurs (chœur atelier de la classe de direction de chœurs, chœur Élégie, chœur projet)	Formation musicale obligatoire (BEM obligatoire en fin de parcours étude)	<i>Théâtre facultatif : module central et module masque</i>	<i>Option facultative : Allemand 10 cours d'1 heure</i>	<i>Conférences</i>	<i>Auditions et projets</i>

PARCOURS ÉTUDE 3e cycle certifiant menant au CEM				
Module principal chant : 1 à 3 ans 45 min à 1h de cours hebdomadaire		Préparation d'un programme d'environ 20 minutes (comprenant une invention) dans lequel le candidat mettra en évidence ses capacités, ses choix musicaux et artistiques.		
Formation musicale : Niveau requis BEM	<i>Musique d'ensemble auditions et projets</i>	Musique de chambre 1 an	Théâtre : 1 an de module central	6 conférences obligatoires au choix dont deux.

PARCOURS ÉTUDE 3e cycle diplômant menant au DEM (ou DNEM) – 925 heures				
Examen d'entrée en 3e cycle diplômant				
Interprétation de 3 pièces, entretien sur le parcours et les motivations de l'élève, commentaire d'écoute oral d'une pièce musicale (après mise en loge de 45 min). À l'issue de l'examen, l'élève peut, soit rentrer en 3e cycle diplômant, soit être orienté.e vers une année de stage, soit refaire une année de 3e cycle certifiant. Dans les deux derniers cas, il pourra représenter l'entrée en 3e cycle diplômant l'année suivante.				
Module principal chant : 1 à 3 ans (198 heures) 1h de cours hebdomadaire, interprétation, UV travail avec enseignants accompagnateurs	<i>Musique d'ensemble auditions et projets</i>	Module associé (pratique collective) – 340 heures : - Musique de chambre 2 ans - Grand Chœur. - Mise en situation/auditions/concerts - Transversale baroque	Module principal : programme de 30 minutes environ (comprenant une invention) dans lequel l'étudiant.e interprétera des œuvres variées (oratorio, opéra, lied, mélodie). <b>Contrôle continu et évaluation terminale</b>	Module complémentaire (culture) – 331 heures : - Écriture ou analyse ou culture sur 2 ans. - CEM de FEM - 12 conférences au choix et 2 obligatoires (Centre de ressources documentaires et Risques auditifs) - 1h de studio - module de prononciation allemande - déchiffrage
				Unité d'enseignement. Obligatoire (50 heures) : - Théâtre sur 2 ans de module central et 1 an de module masque Facultatif : - atelier d'invention, jazz, musique amplifiée, danse.
			Projet personnel (6 heures)	

Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES) – 951 heures  
(Entrée niveau 3<sup>e</sup> cycle)

Préparation aux concours d'écoles supérieures. Pas d'examen final.

**De 1 à 3 ans**

Concours d'entrée : Interprétation de 3 pièces, entretien sur le parcours et les motivations de l'étudiant.e.  
Commentaire d'écoute oral d'une pièce musicale (après mise en loge de 45 min). Possibilité de cumuler le cursus 3<sup>e</sup> cycle diplômant et le PPES

<p><b>DOMINANTE (324 heures) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h de cours de chant.</li> <li>- Interprétation</li> <li>- Déchiffrage</li> <li>- Travail avec la classe d'accompagnement.</li> <li>- Interprétation avec Charles Bouisset et Guillemette Schricke.</li> <li>- Déchiffrage.</li> <li>- Participation à l'ensemble des projets artistiques et pédagogiques.</li> </ul> <p>(Mise en situation/auditions/concerts)</p>	<p><b>CULTURE (315 heures) :</b></p> <p>CEM de FM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique collective.</li> <li>- Écriture ou analyse ou culture musicale sur 2 ans</li> <li>- 1h de studio</li> <li>- 12 conférences au choix dont 2 obligatoires (Centre de ressources documentaires et Risques auditifs)</li> <li>- Prononciation allemande</li> </ul>	<p><b>PRATIQUES COLLECTIVES (230 heures) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musique de chambre</li> <li>- Transversale baroque.</li> <li>- Grand Chœur</li> </ul>	<p>Projet personnel et Projet territoire (32 heures)</p>		<p><b>INVENTION (50 heures) :</b></p> <p>Obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre 2 ans de module central et 1 an de module masque</li> </ul> <p>Facultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier d'invention, danse, jazz, musique amplifiée.</li> </ul>
---	--	---	--	--	--